



Lionel CANESI,
Candidat à la présidence
du CSOEC

André DEMOUCHY,
Candidat à la présidence
du CROEC Normandie

Jean-Luc FLABEAU,
Candidat à
la présidence
du CSOEC



FIER D'ÊTRE
EXPERT-COMPTABLE

ANDRÉ DEMOUCHY,
POUR UNE PROFESSION
AMBITIEUSE, FORTE & RESPECTÉE
EN NORMANDIE

**ÉDITO DE
ANDRÉ
DEMOUCHY**

Édito

Chères Consœurs, Chers Confrères,

La période électorale qui s'ouvre en Normandie nous amène à nous interroger sur l'adaptation de nos institutions, telles qu'elles ont été imaginées il y a plusieurs décennies déjà, aux défis qui nous attendent !

La faillite des acteurs déconcentrés de l'état dans la gestion de la crise Covid a fait prendre conscience de la nécessité de disposer, pour affronter les crises, d'acteurs régionaux bénéficiant à la fois des moyens et de l'autonomie nécessaire pour proposer et mettre en place des actions de terrain nécessairement différentes d'une région à l'autre.

Il en va de même pour notre profession, qui doit disposer d'une institution régionale normande forte et autonome, ayant la capacité à négocier, parfois fermement, avec notre tutelle sur le plan local, et disposant des moyens financiers pour mener les actions de développement indispensables à nos cabinets.

Or, nous en sommes loin, très loin !

Aujourd'hui, tous les sujets importants se discutent en petits comités dans les locaux du Conseil Supérieur, dans les antichambres des ministères parisiens, loin de nos préoccupations. Nous subissons chaque jour dans notre exercice professionnel des normes et des obligations incompréhensibles et chronophages.

Et le pire est que tout cela coûte très cher !

Au niveau national, il n'y a pas que le Conseil qui est supérieur, les dépenses le sont hélas également ! Chaque année, c'est plusieurs millions d'euros de cotisations que les consœurs et confrères de la Région Normandie reversent au Conseil Supérieur pour financer à la fois son fonctionnement, et quelques actions aussi coûteuses qu'inutiles. A titre d'exemple, les récentes campagnes de communication, très onéreuses et totalement éloignées des préoccupations quotidiennes de nos cabinets et de nos clients.

Dans le même temps, la part de nos cotisations qui reste disponible en région pour financer les actions que nous estimerions utiles pour chacun de nous est réduite à la portion congrue !

Nous portons un programme ambitieux et au plus près du besoin des consœurs et des confrères de Normandie. Un Ordre régional doit répondre aux problèmes que vous rencontrez quotidiennement dans vos cabinets et vous permettre de gagner du temps et augmenter votre chiffre d'affaire.

Nous vous donnerons une lisibilité totale sur l'utilisation de vos cotisations car tout euro investi par votre Conseil Régional devra servir les confrères et leur offrir des solutions pratiques et utilisables dans leurs cabinets plutôt que de servir l'ambition et l'égo de vos élus.

Pour réussir ce projet, nous vous présentons une liste de 24 consœurs et confrères représentatifs des différents modes d'exercice des experts-comptables de la Normandie !

Avec nous, soyez fiers d'être experts-comptables et d'exercer en libéral !

Du 8 au 22 novembre, votez la liste Fier d'être expert-comptable, soutenue par ECF et Union des Libéraux !

André DEMOUCHEY

**NOS PROPOSITIONS
POUR FAIRE
GRANDIR LA RÉGION
NORMANDIE**



NOS PROPOSITIONS POUR FAIRE GRANDIR LA RÉGION NORMANDIE

DÉFENDRE ET VALORISER LE TITRE D'EXPERT-COMPTABLE

Nous devons être fiers de notre métier qui est au cœur de l'économie. La crise sanitaire, qui s'est muée en crise économique en témoigne. Sans nous, les TPE/PME ne peuvent survivre. Nous sommes incontournables et il est maintenant temps de se faire respecter par la puissance publique.

Pour y arriver, nous mettrons en place :

- Une stratégie de promotion de l'expertise de notre métier en représentant la profession auprès des institutions régionales et dans les médias.
- Une cellule de lutte contre la concurrence illégale et déloyale.
- Le Service à la Personne pour ouvrir aux professionnels un nouveau marché.

SÉCURISER ET SIMPLIFIER L'EXERCICE PROFESSIONNEL

Le rôle d'un Ordre est d'aider les professionnels dans leur quotidien et ne pas accepter de trop nombreuses normes qui handicapent notre travail et ne font qu'alourdir l'exercice libéral. Nous devons mettre fin à cette inflation législative.

Pour y arriver, nous mettrons en place :

- Une application efficace et mesurée de la déontologie et du contrôle qualité.
- Un lobbying efficace auprès des pouvoirs publics pour supprimer la surtransposition des textes et l'inflation des normes.

ACCOMPAGNER LES CABINETS

Nous devons permettre aux cabinets de réussir leur mutation numérique. Ils doivent être équipés et formés pour aider à leur tour la transition numérique chez leurs clients pour participer à la réduction de la fracture numérique entre les TPE et PME françaises.

Pour y arriver, nous mettrons en place :

- Une école régionale de la profession pour faciliter le recrutement de collaborateurs et lutter contre la pénurie que connaissent nos cabinets et qui handicape notre quotidien,
- Des formations gratuites sur la digitalisation des cabinets,
- Des formations gratuites sur la qualité de vie au travail et le rayonnement de nos équipes,
- Des formations de Data-Scientist pour que nos cabinets s'emparent et exploitent la DATA qu'ils détiennent et qui permettra de conquérir de nouveaux marchés,
- Un Club numérique ouvert à tous les professionnels.

Normandie



André
DEMOUCHEY
(76)



Eric
JUSTAL
(76)



Catherine
LONGUEMART
(76)



Luc
GOSSELIN
(76)



Ludovic
RAYEUR
(76)



Hanna
NATHAN
(14)



François-Noël
BÉLLUT
(76)



Jean-François
LAMY
(61)



Laëtitia
LEPALLEY
(14)



Julien
VAN WELDEN
(61)



Mickaël
AURENSAN
(76)



Florence
HELLOT
(76)



Eric
VAN DE CASTEELE
(14)



Laurent
PERCHE
(76)



Cécile
LAVIALE-ROLLIN
(76)



Pierre
DUGAUGUEZ
(76)



Franck
RAVENEL
(14)



Martine
LOYER
(76)



Daniel
BELLIER
(76)



Cyrille
PAIN
(76)



Véronique
ESNAULT OSMONT
(76)



Serge
LECAUDE
(76)



Romuald
LAFAGE
(76)



Catherine
LE GUENNIC
(27)



Fabrice
CASTEL
(76)



Jean-Luc
ANDRE
(14)



Sophie
LANCEART
(27)



Magali
RIVIERE
(50)

CONSEIL SUPÉRIEUR ET CONSEIL RÉGIONAL NORMANDIE

Le vote a lieu exclusivement par voie électronique,
via le site de vote sécurisé.

Le site de vote sera ouvert du **8 au 22 novembre 2020** minuit
(heures locales), 24h/24h et 7j/7j.

www.fier-ec.fr